En France, la difficile reconquête de l'indépendance sanitaire

Echaudé par les risques de pénurie, le pays veut rapatrier la production des principes actifs stratégiques contenus dans des médicaments

Voit-on le début d'un sursaut sanitaire durable? David Simonnet, le patron d'Axyntis, veut y croire. Depuis près d'un an, les équipes de ce chantre de la relocalisation, munies de leurs flacons et de leurs pipettes, s'attellent dans les laboratoires de leur site de Pithiviers (Loiret) à la mise au point des procédés de synthèse de l'adrénaline et de la noradrénaline. Deux molécules cruciales en réanimation qui ont frisé la pénurie lors de la première vague de Covid-19, au printemps 2020, et que ce spécialiste de la chimie fine s'apprête à rapatrier sur le sol national. *« Nous allons entamer leur production sous deux formes différentes dans les prochains mois, voire semaines. Et nous commençons, en ce moment, à travailler sur quatre autres molécules »*, se réjouit l'industriel.

Pénuries de masques, de respirateurs, d'anesthésiques... La pandémie a mis en lumière la vulnérabilité de la France vis-à-vis des approvisionnements étrangers en matière de produits de santé, conséquence de plusieurs décennies de délocalisations en série. A tel point que, au plus fort de la crise, les officines tricolores ont même dû rationner les ventes du basique des armoires à pharmacie, le paracétamol (commercialisé par Sanofi sous la marque Doliprane), dont la production avait déserté le pays depuis près de quinze ans. Tout un symbole.

Entre 2005 et 2015, la part de marché mondial de la France dans la fabrication de produits de santé a été divisée par deux, le pays dégringolant de la première à la quatrième place du classement européen. Plus de 80 % des principes actifs contenus dans les médicaments consommés dans l'Hexagone sont aujourd'hui fabriqués hors d'Europe, principalement en Chine et en Inde.

Ce constat a poussé le gouvernement à entamer, à l'été 2020, une grande opération de relocalisation à la faveur du plan de relance, afin de regagner une partie de la souveraineté pharmaceutique perdue. *« La bonne surprise, c'est que nous avons eu, lors de ces appels d'offres, beaucoup plus de propositions que ce à quoi nous nous attendions. La crise sanitaire a été l'occasion pour les industriels de mener un travail en profondeur pour identifier leurs capacités et de pointer, finalement, que produire à nouveau en France n'est pas insurmontable. Certes, c'est plus cher, mais c'est le prix de l'assurance »*, explique Agnès Pannier-Runacher, la ministre déléguée chargée de l'industrie.

AU PLUS FORT DE LA CRISE, LES OFFICINES TRICOLORES ONT MÊME DÛ RATIONNER LES VENTES DU PARACÉTAMOL

Au total, 166 projets, représentant 1,4 milliard d'euros d'investissement (la moitié provenant du soutien de l'Etat), ont été retenus par le gouvernement ces dix-huit derniers mois, dont près d'une quarantaine – à l'instar de celui mené par Axyntis – portent sur la production de principes actifs critiques. Parmi eux figure la relocalisation du paracétamol à l'horizon 2023, du gamma-OH, utilisé lors des anesthésies, ou du binimetinib, une molécule indispensable à la fabrication de certains anticancéreux.

Les premiers pas d'une difficile reconquête. *« Il est illusoire de prétendre à l'indépendance sanitaire, même au niveau européen, sur l'ensemble de la pharmacopée. Il faut se mettre d'accord sur ce qu'on veut et peut rapatrier. L'exemple du paracétamol est un cas d'école, mais il n'est pas facile à généraliser »*, souligne Philippe Lamoureux, directeur général du LEEM. La réflexion à ce sujet est en cours entre les Etats membres, mais elle se heurte notamment à des réalités économiques.

Car garantir la souveraineté sanitaire, plus encore sur des produits à faible valeur ajoutée, comme les vieilles molécules chimiques, a un coût. Pour relancer la production de paracétamol, l'un des médicaments les moins chers à la vente, le sous-traitant Seqens va ainsi devoir débourser environ 100 millions d'euros. *« Il faudrait établir un système de prix plancher sur ces produits afin d'assurer aux industriels qui les rapportent en France une visibilité à long terme sur l'équilibre de leur modèle économique »*, estime M. Lamoureux.

La relocalisation de la production de masques chirurgicaux et FFP2 illustre assez bien cette problématique, même si elle concerne un secteur adjacent. *« Alors qu'on a maintenant une autonomie complète en France, les masques continuent d'être majoritairement importés. Entre l'été 2020 et 2021, 97 % des appels d'offres publics ont été confiés à des producteurs fabriquant à l'étranger »*, déplore Christian Curel, président du Syndicat des fabricants français de masques.

La bataille des biothérapies

Une situation qui met aujourd'hui en danger la pérennité de cette toute nouvelle filière, créée pour prémunir la France d'un nouveau fiasco en cas de future pandémie. La capacité de production du pays est ainsi passée, depuis l'irruption du Covid-19, de 3,5 millions à 100 millions de masques par semaine. Mais aucune des usines de la filière ne tourne à plein régime. Pour y remédier, l'Etat a montré l'exemple en faisant appel à des fournisseurs tricolores pour l'achat de son stock stratégique d'un milliard de masques. Il a aussi envoyé des consignes d'achat aux établissements publics de santé (hôpitaux, Ehpad). *« Nous avons pris nos responsabilités. Il faut que les collectivités locales jouent aussi le jeu et accordent leurs paroles à leurs actes. Ce n'est malheureusement pas encore toujours le cas »*, regrette Agnès Pannier-Runacher.

Si le retour sur le sol européen d'une partie des essentiels de la pharmacopée est un enjeu majeur, il ne faudrait pas perdre de vue une autre bataille, qui se joue dès à présent : celle des médicaments de demain et, particulièrement, des médicaments biologiques. Selon les experts, ces derniers prendront le pas sur les traditionnels médicaments chimiques d'ici à la fin de la décennie. D'où la nécessité d'éviter que ces futures productions, faute d'une politique industrielle attractive, ne s'exilent, elles aussi, à l'étranger.

La France est déjà à la traîne. Seulement 5 biothérapies y sont produites, contre 21 en Allemagne et 12 en Italie, sur les 76 à être autorisées et commercialisées en Europe. Afin de prévenir plutôt que de guérir, le gouvernement a tracé, début janvier, les grandes lignes d'un plan de bataille destiné à soutenir les bioproductions. Avec un objectif clair : faire de la France la championne européenne de la santé de demain. ■

ZELIHA CHAFFIN

LES DATES

14 FÉVRIER 2020
Premier mort du Covid-19 sur le territoire français. La victime est un touriste arrivé de Chine.

25 FÉVRIER
Premier Français mort du Covid.

12 MARS
Le président Macron désigne la pandémie comme « la plus grave crise sanitaire depuis un siècle ».

24 MARS
La France franchit le seuil des 1 000 morts.

27 DÉCEMBRE
Mauricette, 78 ans, est la première Française à être vaccinée.

15 AVRIL 2021
La France franchit le seuil des 100 000 morts.

31 JUILLET
200 000 personnes manifestent contre le passe sanitaire.

8 FÉVRIER 2022
54,1 millions de Français ont reçu au moins une dose de vaccin.

Repli ou émancipation, l'amour en temps de pandémie

Certains se sont repliés sur leur couple, d'autres ont questionné leur vie amoureuse

A 67 ans, Isabelle n'était jamais allée sur un site de rencontre, trop certaine que ce n'était pas pour elle. Pourtant, après le confinement de mars 2020, pendant lequel elle a porté le deuil de son mari, mort après quarante ans de vie commune quelques jours avant les restrictions, la dermatologue à la retraite s'est vite trouvée seule face à ses angoisses. Trop seule.

Aux confins du Finistère, pas d'offre d'activités collectives, moins encore de voyages dont elle espérait tant remplir ses journées de jeune retraitée. Alors, en août, elle franchit le pas et tente la rencontre virtuelle. Ce n'est pas son style, s'excuse presque celle qui tombe amoureuse de sa troisième rencontre, un Finistérien sexagénaire et veuf, comme elle.

L'exemple d'Isabelle – et de tous les lecteurs qui ont répondu à un appel à témoignages publié sur *Le Monde.fr* – illustre les changements de comportements amoureux que ces deux années ont suscités. Le sociologue Jean-Claude Kaufmann l'explique par l'action du cerveau émotionnel. La pandémie a d'abord accentué une tendance de fond à davantage utiliser le cerveau rationnel, calculant toujours risques et bénéfices. Mais, en face, l'autre cerveau, *« enraciné dans le corps sensible, n'en peut plus de la froidure qui s'installe et se révolte de manière impulsive »*, analyse le sociologue pour qui, *« le désir de contact prend alors de plus en plus la forme d'une révolte »*.

Comme Isabelle, Rémi (tous les prénoms ont été modifiés) a osé sa révolution. A 24 ans, ce salarié d'une collectivité locale se sait bisexuel. Mais issu d'une famille *« traditionnelle, pas homophobe mais pas vraiment tolérante non plus »*, il avait toujours refoulé son attirance pour les hommes. Les restrictions sanitaires l'éloignant de son cercle familial et renvoyant sa colocataire au domicile parental, Rémi s'est saisi de cette liberté.

« Pour la première fois, je n'avais plus un regard sur moi », raconte-t-il. Le jeune homme enchaîne les rendez-vous par l'entremise d'applications dédiées. Vite accro à ces sites *« comme à la cigarette »*, il connaît là son lot de déceptions et de mauvaises expériences mais reste... *« prisonnier de cette libération »*, résume-t-il. Même s'il ressent toujours ce *« dégoût »* de ne pas *« rentrer dans le moule »*.

« Le sexe est un antistress », rappelle au passage la psychothérapeute Catherine Demangeot, pour qui il est manifeste que le besoin de combler les manques affectifs a été décuplé pendant cette période et que le sexe était une réponse parmi d'autres. C'est d'ailleurs « faute de mieux » que Violette, 34 ans, a tardé à quitter, à l'hiver 2020, son compagnon de trois ans, alors que leurs aspirations divergeaient depuis un moment déjà.

« Changer l'étincelle »

La metteuse en scène toulousaine raconte avoir *« essayé de faire marcher les choses parce qu'il n'y avait, d'un coup, plus aucun espace imaginable ailleurs »*. Après plusieurs mois, Violette s'éprend de l'ami d'un ami, une *« chouette histoire*, décrit-elle, *mais je savais que ça ne fonctionnerait pas »*. Elle s'accroche, puis finit par le quitter. Et le regrette immédiatement. Peut-être aurait-elle pu, se dit-elle, *« réécrire l'histoire »* et, en travaillant ses exigences, *« changer l'étincelle »*. Aujourd'hui, elle reconnaît *« être capable de prendre n'importe quel mec qui rentre un peu dans les cases* [par] *peur qu'il n'y en ait plus jamais d'autres »*.

Le Covid-19, et plus particulièrement le premier confinement, a *« cassé tout un tas de repères*, théorise Jean-Claude Kaufmann, *et face à l'inconnu, certains se sont accrochés au cocon sécuritaire d'un couple quand d'autres ont enclenché une remise en question. »*

Comme Violette, la période aurait pu maintenir Isabelle dans un entre-deux inconfortable. Mais à l'inverse, elle lui a permis de forcer le destin et de prendre *« une décision sûrement plus rapidement »* que si elle avait été célibataire : la retraitée a décidé de vendre sa maison. Un nid dans lequel elle avait élevé ses trois garçons, accompagné son mari dans ces derniers jours et couvé son chagrin. Un lieu qui s'est révélé, à la faveur de ce feu nouveau, trop lourd de souvenirs. ■

SANDRA FAVIER